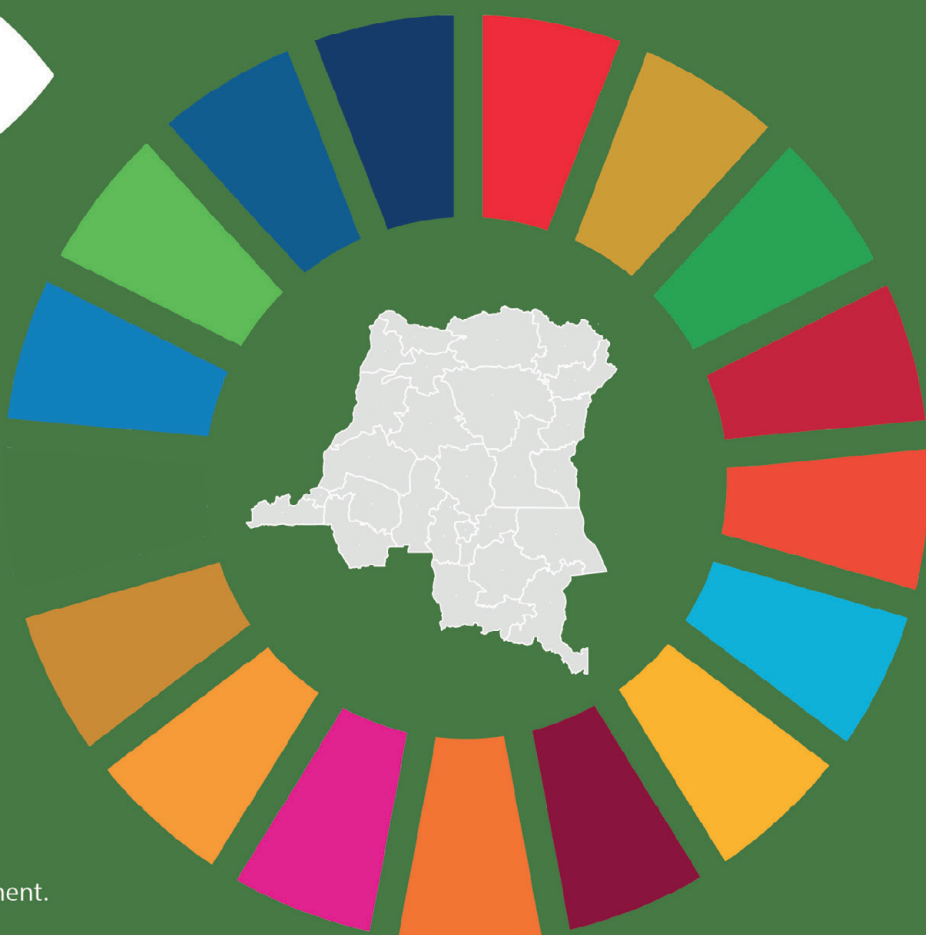


GUIDE
D'ORIENTATION

COMMISSION PLANETE



Scannez le lien pour télécharger le document.



Contexte



La Commission Planète, mise en place par les Jeunes Engagés pour la réalisations des Objectifs de Développement Durable (ODD) en République Démocratique du Congo (RDC), **est une initiative qui vise à promouvoir la durabilité environnementale et à contribuer à la réalisation des ODD définis par les Nations Unies**. Cette commission s'inscrit dans le cadre plus large des efforts mondiaux visant à protéger la planète et à préserver ses ressources pour les générations futures.

Dans la région de l'Est et du Centre de la RDC, la situation environnementale est confrontée à de nombreux défis. La déforestation, la pollution de l'air et de l'eau, ainsi que la perte de biodiversité sont des problèmes urgents qui affectent la santé des écosystèmes locaux et le bien-être des populations. Ces défis environnementaux ont des répercussions directes sur la vie quotidienne des habitants, notamment en matière de sécurité alimentaire, de santé et de moyens de subsistance.

Les jeunes sont particulièrement concernés par les enjeux environnementaux, car ils sont les héritiers de la planète et les principaux acteurs de son avenir. En tant que jeunes Engagés pour la réalisation des ODD, ils ont un rôle crucial à jouer dans **la sensibilisation de la population aux défis environnementaux et dans la promotion de pratiques durables**. Leur engagement est essentiel pour mobiliser la communauté et catalyser des actions concrètes en faveur de la protection de l'environnement.

La Commission Planète existe pour fournir **une plateforme aux jeunes Engagés pour la réalisation des ODD afin qu'ils puissent collaborer et agir ensemble pour relever les défis environnementaux de leur communauté**. En travaillant collectivement, ils peuvent partager leurs connaissances, leurs idées et leurs expériences pour élaborer des solutions innovantes et durables. Cette commission incarne l'esprit de coopération et d'action collective nécessaire pour construire un avenir plus vert et plus durable pour tous.

Objectif de ce guide

Ce guide est adressé aux jeunes Engagés pour la réalisations des ODD (JERODD) actifs au sein de la commission planète. Il a pour objectifs de donner des orientations sur la commission planète et le rôle qui est attendu d'eux au sein de cette commission et dans leurs communautés respectives. Ce guide vise à :

Donner les indications sur le rôle et les objectifs de la commission

1

Faciliter l'encadrement des membres de la commission

2

Informers les nouveaux membres de la commission

3

Définir le champ d'intervention de la commission

4

Identifier les activités clés à réaliser et les moyens pour les exécuter

5

1. Objectif de la commission

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Sensibiliser la communauté aux enjeux environnementaux locaux en mettant l'accent sur la préservation des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique.■ Encourager la participation des jeunes et de la population locale dans des actions concrètes de protection de l'environnement et de promotion du développement durable. | <ul style="list-style-type: none">■ Identifier et promouvoir des pratiques durables dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de la gestion des déchets et de la conservation de la biodiversité.■ Collaborer avec les autorités locales et les organisations environnementales pour soutenir des initiatives visant à restaurer et à protéger l'environnement. |
|--|--|

2. Résultats attendus

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Engagement actif des jeunes et de la communauté dans des actions de préservation de l'environnement et de promotion du développement durable.■ Adoption de pratiques durables par les membres de la communauté, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles.■ Réalisation d'actions concrètes de restauration et de protection des écosystèmes locaux, en partenariat avec les autorités et les organisations environnementales. | <ul style="list-style-type: none">■ Promotion des résolutions pacifique et du respect des droits humains.■ Contribution significative à la réalisation de l'objectif de paix et de justice, en ligne avec l'Agenda 2030 des Nations Unies. |
|--|---|

3. Description de la commission :

La Commission Planète est **une initiative qui vise à promouvoir la durabilité environnementale et à sensibiliser à la protection de notre planète**. Elle s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, notamment l'ODD 13 qui vise à lutter contre le changement climatique. Cette commission encourage les jeunes à s'engager dans des actions concrètes pour préserver la biodiversité, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et promouvoir des modes de vie durables. En RDC, notamment dans les zones centre et est, où la déforestation et la pollution sont des défis majeurs, la Commission Planète cherche à mobiliser les jeunes Engagés pour la réalisation des ODD pour **protéger l'environnement et promouvoir un développement durable**.

4. Organisation

La commission est constituée d'un comité exécutif simple comprenant le chef de la commission, le chef de la commission adjoint et le rapporteur de la commission et des membres actifs de la communauté participant aux réunions et aux activités de la commission ; Le comité organise des réunions Informelles régulières dans des espaces accessibles aux jeunes mais aussi des discussions ouvertes sur les questions liées à la planète et enfin encourager la participation de tous les membres.

Ce comité se réunit régulièrement pour coordonner les activités et prendre des décisions stratégiques. Des groupes de travail thématiques peuvent être créés pour une action plus ciblée, tandis que la participation communautaire est encouragée à travers des consultations et des forums. Cela garantit une représentation diversifiée et une prise de décision inclusive.

5. Fonctionnement :

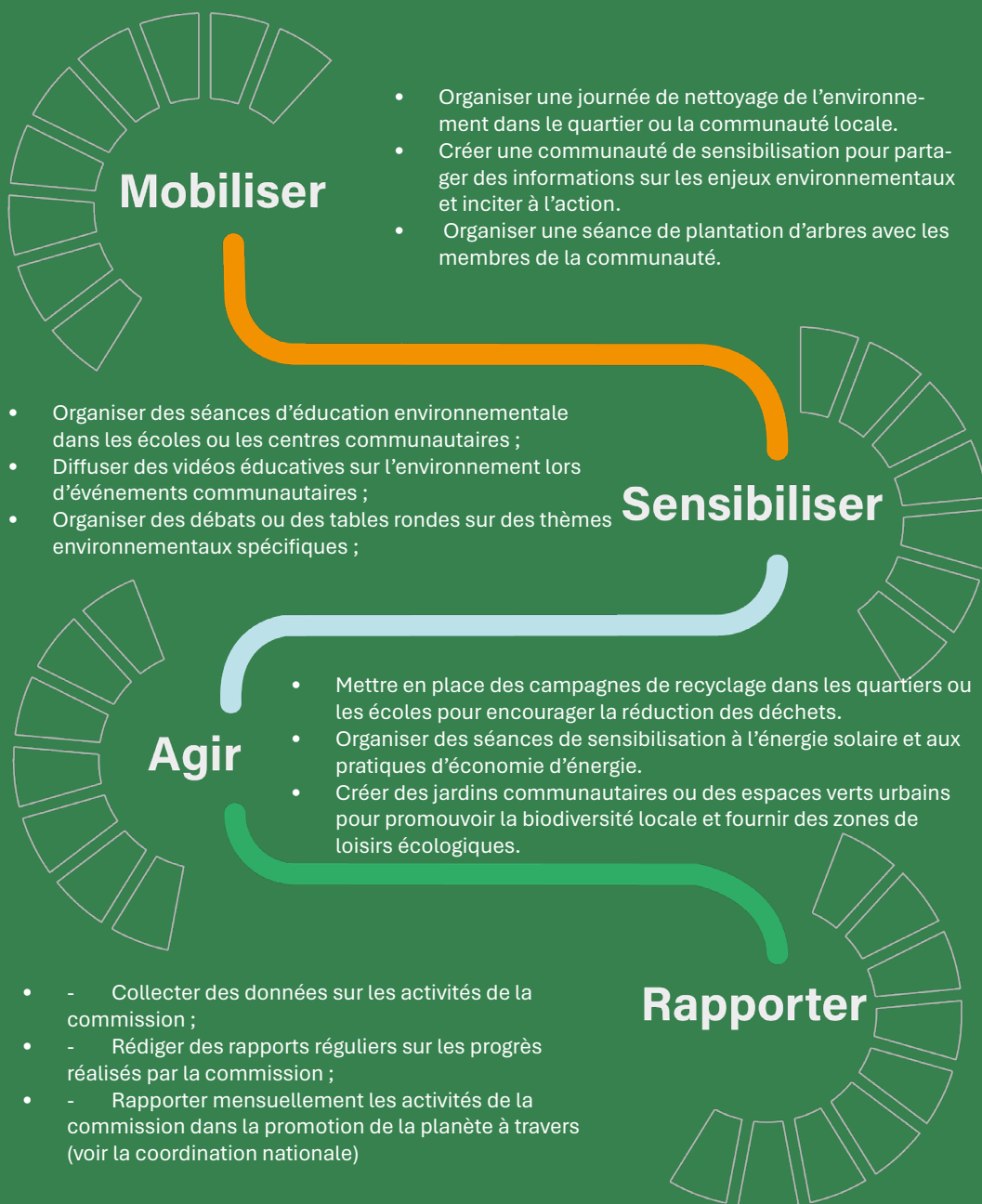
Tenir des réunions mensuelles pour discuter des activités en cours, partager les idées et prendre des décisions collectives.

Répartir les tâches entre les membres de la commission en fonction de leurs compétences et de leurs intérêts ;

Évaluer régulièrement les progrès réalisés et ajuster les stratégies si nécessaire

6. Activités indicatives :

Les activités doivent reposer sur 4 concepts clés



NB : les commissions sont encouragées à travailler et à impliquer les différentes organisations existantes au sein des communautés notamment la partie étatique, la partie civile, et les partenaires locaux d'exécutions, les organisations des jeunes existant au sein des agences de nations unis pour faciliter les actions

Cette fiche de commisssion a été conçue pour guider et orienter les membres de chaque commission à initiés des actions à impact direct au sein des communautés. Elle ne peut être modifiée ni soumise à une quelconque action contraire aux objectifs du développement durable .

NGALULA MUPEMBA Pacifique

Email : pacifique.ngalula.mupemba@undp.org

Assistante d'appui à l'engagement communautaire

MUTONJI TONDOY Shadrack

Email : shadrack.mutonji.tondoy@undp.org

Assistant communautaire d'appui au design graphique et visualisation

NSINGI NGINAYANI Delvradi

Assistant d'appui à la gestion communautaire et medias

KAJA MUKENGA Laetitia

Email : laetitia.kaja@undp.org

Assistante communautaire d'appui au montage vidéos et Création de contenus

KAPUTA MPANGE Baron

Email : baron.kaputa.mpange@undp.org

Assistant communautaire d'appui au montage vidéos et Création de contenus